



Erreur sur total d'une facture

Par **Patricia_old**, le **11/07/2008** à **12:46**

J'ai fait effectuer des travaux à mon domicile par un artisan.

J'ai signé un devis d'un certain montant.

Entre temps, certains des travaux prévus sur ce devis ont été effectués. D'autres, à ma demande, n'ont pas été effectués et j'ai demandé de nouveaux travaux.

J'ai reçu la facture de l'artisan et nous nous sommes alors aperçus que le montant total du premier devis était faux (erreur d'addition).

L'artisan m'a bien facturé les travaux effectués mais cela dépasse l'estimation qui avait été faite au début.

Que doit-on faire ?

Merci de votre réponse.